d'argent et de bronze pour la circulation domestique, de souverains britanniques et de petites pièces frappées sous contrat pour Terre-Neuve et la Jamaïque. Avant 1914 un peu d'or en lingots fut affiné, mais durant la guerre de 1914–18 la Monnaie vint à l'aide du gouvernement britannique en établissant une affinerie où près de vingt millions d'onces d'or du Sud-Africain furent traitées pour le compte de la Banque d'Angleterre; le grand développement ultérieur de l'industrie minière de l'or au Canada a fait de l'affinage de l'or l'une des principales activités de la Monnaie. Il n'y a pas eu frappe de pièce d'or depuis 1919; la plus grande partie de l'or fin sorti de l'or vierge expédié par les mines est livrée au Ministère des Finances (depuis le 1er mars 1935, la Banque du Canada agit comme agent du Gouvernement) sous forme de barres d'environ 400 onces fines chacune; le reste est vendu sous forme commode aux manufacturiers. L'argent fin extrait de l'or vierge, s'il n'est pas requis pour le monnayage, est vendu à New-York ou livré aux firmes manufacturières locales.

Un exposé de l'organisation et des méthodes d'opération de la Monnaie Royale Canadienne est donné aux pp. 912–916 de l'Annuaire de 1940.

4.—Rentrées annuelles de matières d'or à la Monnaie Royale Canadienne, et billon et monnaie frappés, 1926-40

Nota.—Sous une forme un peu différente, les chiffres de 1901-16 paraissent aux pp. 882-888 de l'Annuaire de 1927-28 et ceux de 1917-25 à la p. 928 de l'Annuaire de 1936.

Année	Or reçu	Billon d'or frappé	Monnaie d'argent frappée	Monnaie de nickel frappée	Monnaie de bronze frappée
	onces fines	onces fines		\$	\$
1926. 1927 1928 1929 1930	1,375,502 1,448,190 1,325,113 438,351 862,975	1,347,668 1,451,907 1,305,200 468,384 722,469	50,000 574,000 867,000 1,081,000 326,000	168,500 249,000 250,900 267,000 164,500	28,20 37,50 92,10 123,30 13,40
981 982 983 983 984	1,721,237 2,829,529 2,568,838 3,008,977 3,159,780	1,735,112 2,873,221 2,589,649 3,038,019 3,177,401	475,400 287,600 155,000 172,300 601,020	281,000 165,000 125,000 193,000 194,000	51,40 213,20 120,89 69,90 75,10
1936. 1937. 1938. 1939.	3,603,335 3,933,453 4,298,258 4,869,239 4,990,847	3,625,549 3,937,910 4,308,067 4,834,214 5,026,793	809, 200 1,322, 200 1,376, 000 2,794, 032 4,845, 000	202,600 251,100 153,500 321,000 660,500	87,20 105,40 184,30 214,60 822,80

Sous-section 2.—Billets du Dominion et de la Banque du Canada

Billets du Dominion.—L'historique qui commence ce chapitre explique que les billets du Dominion ont été créées en 1868. La législation par laquelle l'émission s'est accrue de concert avec l'agrandissement du pays fait l'objet d'une note au bas de la p. 968 de l'Annuaire de 1934–35. Les éditions antérieures de l'Annuaire jusqu'à celui de 1940 donnent un résumé des principaux traits de l'émission précédente de billets du Dominion.

Billets de la Banque du Canada.—La Banque du Canada, quand elle a commencé ses opérations, a pris à son compte les billets du Dominion en cours qui ont été remplacés dans la circulation publique et partiellement comme réserves en espèces par ses propres billets ayant cours forcé, dont les coupures étaient de \$1, \$2, \$5, \$10, \$20, \$50, \$100 et \$1,000. Les dépôts des banques à charte à la Banque du Canada ont parachevé le remplacement des billets du Dominion comme réserves en espèces.

La loi des banques de 1934 a exigé des banques à charte qu'elles réduisissent l'émission de leurs propres billets graduellement pendant les dix années suivantes jusqu'à un montant n'excédant pas 25 p.c. de leur capital versé au 11 mars 1935. Les billets de la Banque du Canada remplacent ainsi les billets des banques à charte, puisque l'émission de ces dernières est réduite.